

Convocation à l'assemblée générale de la Formindep du 20 octobre 2007

Chers amis,

Conformément à l'article 11 des statuts, vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale de l'association Formindep, qui se tiendra le :

**samedi 20 octobre 2007 à 10 heures précises,
(accueil à partir de 9 h 30)
dans la salle Gaspard de la *Revue Prescrire*,
83 bd Voltaire - 75011 Paris
(métro Saint-Ambroise)**

1 - Ordre du jour :

Rapport moral.

Point sur la parution du décret d'application de l'article 26 de la Loi du 4 mars 2002

Rapport financier

Renouvellement par tiers du conseil d'administration (démissionnaires : Dominique Dupagne, Isabelle Hurbain, George Federmann)

Questions diverses

A l'issue de l'assemblée générale aura lieu une réunion du conseil d'administration de la Formindep chargée de désigner le Bureau de l'association.

Pour mettre à l'ordre du jour une question supplémentaire veuillez adresser votre demande avant le 05 Octobre 2007 au siège de la Formindep

2 - Rappels et précisions :

- Seuls les membres à jour de leur cotisation à l'ouverture de l'assemblée générale peuvent voter à l'assemblée générale, en vertu des articles 5 et 11 des statuts

- Les candidats au conseil d'administration sont invités à se manifester le plus tôt possible en renvoyant la déclaration jointe, mais les candidatures pourront être reçues jusqu'à l'assemblée générale.

- En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 3 du règlement intérieur. (pouvoir joint).

- En application de l'article 3 du règlement intérieur, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, seront adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Pièces jointes :

- *pouvoir à remettre, en cas d'empêchement au membre de votre choix*
- *déclaration de candidature au CA de la Formindep*
- *bulletin d'inscription et programme des 3èmes Rencontres du Formindep*

Dans l'attente du plaisir de nous retrouver, amicalement.

Le Président, Philippe FOUCRAS

